



# Un destin philatélique hors du commun

## le 50 francs

## « Clément Ader »

*Lorsque les amateurs remontent leur collection dans le temps, ils marquent généralement un temps d'arrêt devant l'année 1938 car les cinquante-deux timbres qui la composent sont d'un coût élevé. L'un d'entre eux, le 50 F Ader, représente à lui tout seul le tiers de la valeur de la dite année. Mais ceci n'a rien d'exceptionnel lorsqu'on connaît son histoire.*

C'est huit ans après la disparition, en 1925, du génial inventeur que la première demande d'un timbre à son effigie est rédigée par M. De Manthé, le propre gendre de Clément Ader. Ce dernier espère obtenir gain de cause auprès de Laurent Eynac, ministre en charge des PTT en octobre 1933 mais surtout ancien ministre de l'Air et fervent admirateur de Clément Ader. Mais le renouvellement de la série « poste aérienne » (*Avion survolant Marseille*) n'étant pas à l'ordre du jour, le ministre répond qu'on ne manquera pas de tenir compte de cette proposition lorsque l'occasion en sera donnée. Février 1935, le ministre des PTT est Georges Mandel. Quelques mois auparavant, en septembre 1934, un timbre de poste aérienne a été conféré à Louis

Blériot pour célébrer la première traversée de la Manche en juillet 1909. Le gendre de Clément Ader n'a vraisemblablement pas apprécié et s'il n'en laisse rien paraître, il écrit à nouveau au ministre et explique que le 3 mai 1935 marquera le dixième anniversaire de la disparition de son beau-père – honoré par des obsèques nationales – et de rajouter qu'il fut aussi l'inventeur du microphone et aussi le créateur du premier réseau téléphonique en France. Cette fois-ci, c'est une fin de non recevoir que reçoit M. De Manthé : « ... il n'entre pas dans mes intentions d'émettre de nouvelles vignettes du type « poste aérienne » ; celles-ci font en effet double emploi avec les timbres ordinaires qui sont valables pour l'affranchissement des objets de correspondance de toute nature, quel que soit le moyen de transport que ces objets doivent emprunter.

La feuille-témoïn conservée au Musée est datée du 28 février 1938, unique journée du premier tirage du 50 francs.

La maquette d'Achille Ouvré conservée au musée de La Poste.



*Dans ces conditions, je regrette de ne pouvoir retenir la suggestion que vous avez bien voulu formuler. »*

En fait, l'idée de réaliser une série pour la poste aérienne remonte à 1931 mais personne ne sait trop comment elle doit être constituée et les différents ministres qui se sont succédé se sont contentés de se transmettre le dossier. C'est pourtant en cette même année 1935 qu'elle voit un début de réalisation avec l'impression du 3 francs bleu au type *Avion survolant Paris*, c'est devenu une quasi nécessité au regard des accords passés entre les PTT et la compagnie aérienne « Air Bleu ».

En 1937, un des futurs présidents de la Quatrième République qui n'est alors que Garde des Sceaux, Vincent Auriol, se fait le messenger d'un proche parent de Clément Ader et demande à son collègue des postes, M. Lebas, « de bien

*vouloir examiner la possibilité d'émettre un timbre qui pourrait être destiné à l'affranchissement du courrier postal aérien et de me tenir au courant de la décision que tu croiras devoir prendre. »*

Consulté, le directeur de l'Exploitation postale rappelle qu'effectivement l'Administration a été sollicitée plusieurs fois pour émettre un timbre pour Ader mais qu'« elle n'avait pas, jusqu'à présent, trouvé une occasion favorable de le faire. » Les changements de tarifs intervenus en juillet 1937 fournissent une véritable opportunité et le directeur propose de remplacer le 1,50 F bleu au type *Paix* de Laurens par une vignette à l'effigie de Clément Ader. L'idée ne satisfait toutefois pas le ministre des Postes qui préfère encore attendre. Vincent Auriol revient à la charge quelques mois plus tard avec une exigence précise : que le timbre *Ader* béné-

ficie d'une valeur faciale de 50 francs, autrement dit qu'il remplace les deux timbres existant à l'époque, les célèbres 50 F verts *Avion survolant Paris* et autre « burelé ».

Nous sommes donc au début de 1938 et la famille Ader obtient enfin satisfaction. Achille Ouvré, le graveur, a réalisé une maquette de l'inventeur devant son « avion » *Eole*. Il exécute un poinçon et l'impression du nouveau timbre – qui ne comporte pas la mention « poste aérienne », c'est à souligner – commence le 28 février 1938.

Le 50 F Ader est mis en vente le 16 juin 1938 « dans tous les bureaux participant à la vente des figurines de forte valeur. Cette vignette, de couleur bleue, est éditée en grand format et imprimée en taille douce ; elle se substituera progressivement aux timbres de 50 francs des deux modèles actuellement en service (Poste aérienne « Vue de Paris »).

*En raison de sa valeur élevée, la nouvelle figurine ne fera pas l'objet d'une répartition d'office : il incombera donc aux comptables intéressés d'établir immédiatement des demandes correspondant à leurs besoins. »*

## Prolongation

Septembre 1939, la mobilisation générale est déclarée, la « drôle de guerre » commence. L'Atelier du timbre se replie sur Limoges. Les PTT prennent alors une curieuse décision : celle de retirer de la vente le ●●●

## Après avoir annoncé le 5 octobre 1939 le retrait du 50 F Ader, l'Administration y renonce début novembre

●●● 50 F Ader le 5 octobre 1939 !

Le 23, l'inspecteur chargé de la direction régionale de Paris intervient auprès de sa hiérarchie pour dire que « divers comptables m'ont signalé téléphoniquement qu'ils rencontreraient des difficultés pour l'affranchissement des plis à destination de l'étranger, à acheminer par voie aérienne. » Et de compléter par des statistiques : dans Paris, douze bureaux consomment environ 110 *Clément Ader* quotidiennement.

Et effectivement au début novembre,

l'Administration annonce qu'elle annule le retrait, et précise que les 50 F qui n'ont pas encore été renvoyés sont à conserver par les bureaux.

Des tirages supplémentaires seront même réalisés le 15 décembre 1939 et en avril 1940.

### La seconde vie du 50 F Ader

Emis tardivement en octobre 1940, le 50 F *Guynemer* devait initialement faire partie de la série à surtaxe des « Œuvres de guerre », émission censée redonner le moral aux Français, militaires et civils, en montrant les grands héros de la Première Guerre mondiale, Joffre, Foch, Gallieni et bien sûr l'as de l'aviation, Guynemer. Finalement, on décidera tout autre chose en changeant sa faciale pour qu'il remplace le *Clément Ader* dont les jours sont désormais comptés. Mais personne ne se précipita pour en acheter, il est vrai que les préoccupations étaient tout autres : la France est coupée en deux et elle panse ses blessures laissées par la déferlante allemande de juin 1940, c'est aussi le début des privations.

Mais revenons au début de l'année, lorsque le responsable du dépôt central avertit l'exploitation postale qu'en raison des changements de tarifs intervenus en décembre 1939 et janvier 1940, quelque neuf tonnes de timbres « ne font plus l'objet de demandes de la part des receveurs », et de demander « s'ils doivent être conservés ou détruits ». Il faut attendre répond le ministre. Mais en mars, on évoque la possibilité de les surcharger. Les quantités sont nombreuses, les restrictions économiques imposées par l'occupant permettent d'envisager le recours à ce procédé.

C'est en octobre qu'est prise la décision finale de les surcharger et les premiers « Bon à tirer » sont signés. Entre-temps le nombre de timbres récupérés par le dépôt central a considérablement augmenté : il s'agit désormais de plusieurs centaines de millions de timbres, en majorité des petits formats de types *Paix*, *Cérès*, *Semeuse* et autres *Mercur* mais il y a aussi des grands formats gravés comme les 90 c *Pont de la Guillotière* (on en dénombre plus de 700 000 exemplaires mais ils ne seront pas surchargés), 2,15 F

Ces épreuves témoignent des différentes couleurs (neuf au total) qui ont été proposées avant le choix définitif en bleu outremer (© Musée de la Poste).





Le « bon à tirer » du timbre surchargé est daté du 19 novembre 1940. Il est intéressant de noter qu'à cette date, le timbre non surchargé est encore en vente. Son retrait est effectif le 25 novembre (© Musée de la Poste).

Mineurs, 5 F Carcassonne, 10 F Donjon de Vincennes, 20 F Saint-Malo et bien sûr 429 000 exemplaires du 50 F Clément Ader.

On peut s'étonner qu'il en reste un si grand nombre sur un chiffre de tirage total de 570 000 exemplaires. En fait, il faut bien comprendre que le Clément Ader est un timbre pour le moins onéreux. A l'époque, ses 50 francs de faciale représentent environ 17 € actuels (soit plus de 110 francs de 2001) ; ce n'est donc pas un timbre que l'on emploie souvent et ce ne sont pas les collectionneurs qui risquent de l'acheter par multiples !

Commencée en décembre 1940, la surcharge des Clément Ader s'est achevée le 17 janvier 1941. Un premier contingent de 100 000 exemplaires destinés à alimenter la zone non occupée est arrivé à Limoges le 31 décembre.

## Une vraie journée de soldes

Les receveurs des différents bureaux ont été avertis de la mise en vente imminente du 50 F Ader surchargé le 18 décembre 1940 et le 17 janvier 1941 mais l'Administration ne se doute pas un seul instant des conditions dans lesquelles elle va se dérouler. Des signaux avant-coureurs lui parviennent pourtant le mercredi 22 janvier (avant-veille du jour de mise en vente du timbre à Paris) sous la forme d'une note du receveur de la Poste de la rue du Louvre : « ... l'agent du guichet n° 13 (Vente timbres-poste pour collections) me signale que depuis plusieurs jours, une personne se présente chaque matin pour l'achat de timbres Ader surchargés 20 francs. Il se propose d'en acquérir 5 000. Or notre dotation étant de

## Coins datés

Quatre tirages ont été réalisés par l'Atelier :

**1<sup>er</sup> tirage** : 28/2/1938

**2<sup>e</sup> tirage** : 12 et 13/4/1939

**3<sup>e</sup> tirage** : 15/12/39

**4<sup>e</sup> tirage** : 18/4/40 et 25 et 26/4/40

La valeur des coins datés varie de 600 à 800 €.

Ce sont les feuilles du 4<sup>e</sup> tirage qui ont été surchargées (350 €).

*594 feuilles à 25 timbres, soit 14 850, si satisfaction lui est donnée, il est craindre que le reste soit épuisé très rapidement et qu'une grande partie des acheteurs éventuels ne puissent obtenir satisfaction. »*

Le jour même, le secrétaire général des PTT, M. Di Pace, fait télégraphier immédiatement à tous les directeurs régionaux et départementaux : « Jusqu'au 8 février inclus, la vente à une même personne du timbre-poste de 50 francs surchargé 20 francs est limitée à une feuille de 25 figurines ».

Malgré ces dispositions, certains collectionneurs n'ont pas pu acquérir le timbre. De nombreuses lettres de protestation arrivent sur le bureau du directeur de l'Exploitation postale. On y lit que le timbre était déjà proposé « au prix fort » par les négociants la veille de la mise en vente officielle ; que vraisemblablement des fonctionnaires de la Poste sont impliqués dans cette affaire ; la zone non occupée est également touchée, on parle même de « spéculation longuement préparée », des plaintes sont même adressées au procureur de la République... Et la grande presse s'en mêle aussi !

Tous ces courriers obtiennent des explications circonstanciées qui, on le voit, peuvent justifier les désagréments rencontrés par les collectionneurs :

*« Le jour de la mise en vente n'a pas été préalablement fixé et les bureaux pouvaient délivrer ces figurines aussitôt qu'ils en ont été approvisionnés. »*

*« ... En raison des difficultés de transport entre la zone occupée et la zone non occupée, l'Agence comptable des Timbres-poste de Paris approvisionne assez longtemps à l'avance l'entrepôt de figurines de Limoges. Les figurines de 20 f/ 50 f Ader qui font partie des timbres de la série courante ont donc pu être fournis aux bureaux de la zone non occupée ●●●*



La feuille-témoin du 50 F Ader surchargé est datée du 10 décembre 1940. On notera également que les coins datés des feuilles surchargées sont toujours de 1940 (© Musée de la Poste).

●●● aussitôt que l'entrepôt de Limoges a été saisi de demandes d'approvisionnement ...

Cette situation explique que des figurines de 20 f/ 50 f Ader aient pu être envoyées en zone occupée par des personnes les ayant achetées en zone libre. »

Il ne reste plus du tout de timbres Ader lorsque le retrait officiel survient le 15 mai 1941. Dès le mois d'avril, les PTT ne pouvaient plus honorer les demandes de collectionneurs qu'elles recevaient.

La répartition a été organisée comme suit :

- 100 000 exemplaires arrivés à Limoges dès le 31 décembre 1940 ;

- 250 000 exemplaires répartis dans les bureaux de la zone occupée à la date du 23 janvier 1941 ;

- 100 000 exemplaires restants expédiés le même jour à Limoges pour répartition en zone libre.

« ... Sans doute, le nombre total de ces figurines n'était pas très élevé, mais l'Administration était loin de penser que des figurines de 20 f. seraient achetées avec autant d'avidité. Peut-être faut-il rechercher la raison de ces demandes d'achat de timbres dans l'espoir qu'ont marchands et collectionneurs de voir la cote augmenter à raison de la dépréciation supposée de notre monnaie ... », écrira plus tard le secrétaire général des PTT en s'adressant au sous-secrétaire d'Etat en ajoutant : « Les considérations dont s'inspirent, en général, les critiques de cette sorte, ne sont pas toujours empreintes de désintéressement. Et l'Administration a

pris pour règle de se tenir prudemment à l'écart de toute controverse en matière de philatélie. »

Fait encore plus intéressant, on dressera, en avril 1941, le bilan du « programme de travaux de surcharge de timbres-poste ». Au total, la surcharge a porté sur 18 catégories de timbres-poste pour un montant de 475 millions d'exemplaires (5 millions de feuilles). Comme on va le voir, la Poste a eu tout à gagner dans cette opération : « ... L'Administration a retiré de cette opération un bénéfice que l'on peut ainsi évaluer :

700 000 figurines au moins sont achetées par les négociants et les collectionneurs ; la valeur faciale des 18 timbres surchargés étant de 47,80 F, le bénéfice réalisé s'élève à 34 millions de francs en chiffre rond [NDLR : environ 9,4 millions d'euros].

A cette recette, s'ajoute l'économie des matières premières (papier - encre - chiffon) et qui, compte tenu des dépenses occasionnées par les travaux de surcharge, peut être fixée à 325 000 F [environ 90 000 €]. »

La part de bénéfices générée par la vente du seul timbre Ader surchargé est difficile à estimer ; mais à la suite de ce que l'on vient de lire, on peut toutefois imaginer qu'elle fut loin d'être négligeable. ■

Michel Melot

## A retenir

Avec une cote dépassant les 100 €, le 50 F Ader est un timbre que l'on voit assez couramment dans les catalogues de ventes sur offres. On le rencontre facilement avec et sans charnière, plus difficilement oblitéré en bon état. Il existe sur deux papiers différents : normal et épais (1940). Ce dernier lui confère une plus-value d'environ 10 %. Assez rare sur lettre, on le trouve sur pli de complaisance (500/600 €).

Le 50 F surchargé est assez courant à l'état neuf même si sa cote oscille aux environs des 50 €. Il est, comme son prédécesseur, assez peu commun oblitéré d'époque. A noter que des collectionneurs ont fait circuler des plis affranchis de ce seul timbre (valeur : 300 € environ).



L'épreuve de luxe du timbre surchargé est assez peu courante ; sa cote dépasse les 200 €.